



Conseil régional du Centre-Val de Loire
9 rue St Pierre Lentin
CS 97117
45 041 ORLEANS CEDEX 1

Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme
45 921 ORLEANS CEDEX 9
02 38 71 91 75
cecile.doucet@centre.chambagri.fr

A retourner par courrier, à la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

CAP FILIERE LEGUMES

24/11/2023 – 23/11/2027

CAP Exploitation (CAPEX)

**Ne sont éligibles que les projets dont les dépenses sont comprises entre
5 000 € et 12 500 € HT**

Éléments constitutifs du dossier de demande de subvention
au titre du Contrat d'appui au projet d'exploitation

Nom de la structure porteuse du projet

Date de réception (*réservé à la structure de l'animateur*) :

Contenu à compléter :

- P.2 Fiche de renseignements
- P.3 Présentation de l'exploitation
- P.4-5 Présentation du projet

Organisme porteur du dossier :

Nom :
Personne référente :
N° tél du référent :
Cachet et signature

P
I
E
C
E
S

A

J
O
I
N
D
R
E

Devis pour les investissements prévus (au moins un
devis par investissement)

RIB (Relevé d'Identité Bancaire de - de 3 mois)

Fiche SIREN (datant de moins de 3 mois)

KBIS (datant de moins de 3 mois)

Attestation certification AB de moins d'un an

Attestation DJA ou DNA de moins de 4 ans

Attestation SIQO par l'organisme certificateur de
moins d'un an

STRUCTURE EFFECTUANT L'ETUDE TECHNIQUE DU DOSSIER :

Cachet et signature

Pour plus de détails sur cette aide, contacter les co-animateurs

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A retourner obligatoirement accompagnée
D'UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE, de la fiche SIRENE ou, à défaut, d'un KBIS
(datant de moins de 3 mois) (dans des fichiers PDF séparés)

NOM DE LA SOCIÉTÉ :

Statut juridique

- SARL
- SA
- EURL
- SNC
- GAEC
- SEM
- EARL
- Individuel
- Autre : *précisez*

Nom du Représentant légal :

Date de naissance du représentant légal : .../.../...

Numéro de SIRET :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code APE :

--	--	--	--	--

Adresse administrative (personnelle)	Adresse financière (exploitation)
<p>Adresse :</p> <p>Code postal : Ville :</p> <p> :</p> <p>.....@</p>	<p>Adresse :</p> <p>Code postal : Ville :</p> <p> :</p> <p>.....@</p>

RÉFÉRENCES BANCAIRES (joindre un RIB de moins de 3 mois)

Nom de l'établissement bancaire :

Code établissement	code guichet	N° de compte	Clé
/ / / / /	/ / / / /	/ / / / / / / / / / / / / / / / / / / /	/ / /

Les renseignements ci-dessus sont certifiés exacts,

A

, le

Nom et signature

DONNEES PERSONNELLES

La Région Centre-Val de Loire accorde une grande importance à la protection des Données Personnelles des bénéficiaires.

En sa qualité de Responsable de Traitement, la Région Centre-Val de Loire collecte et traite les Données personnelles dans le respect de la réglementation en matière de protection des Données personnelles, en particulier du Règlement Général sur la Protection des Données (règlement UE 2016/679) et de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2022-52 du 24 janvier 2022.

Les Données personnelles collectées dans le cadre de la présente subvention sont destinées à :

- L'instruction de la demande de subvention
- L'analyse du dossier
- L'octroi et la gestion de l'aide
- Le contrôle de la bonne utilisation des fonds publics attribués
- La réalisation d'études et de statistiques individuelles

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investie la Région Centre-Val de Loire.

Dans le cadre de cette subvention, la Région Centre-Val de Loire est conduite à traiter les catégories de Données personnelles suivantes :

- Données d'identification (identifiant, matricule, etc.)
- Données d'état civil (nom, prénom, sexe, nationalité (Française ou UE ou Hors UE) etc.)
- Coordonnées postales et téléphoniques (adresse mail, n° téléphone, adresse postale)
- Vie personnelle (date et lieu de naissance, âge, situation familiale, capacité juridique, etc.)
- Vie professionnelle (statut professionnel, type de contrat, etc.)
- Ressources et RIB (avis d'imposition, etc.)
- Données relatives au projet qui fait l'objet de la demande de subvention

La Région Centre-Val de Loire veille à ce que la collecte des Données soit strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités poursuivies.

Il est précisé que les adresses postales / et adresses mail pourront être utilisés à des fins de communication institutionnelle.

Les Données personnelles recueillies par la Région Centre-Val de Loire résultent de la communication de ces informations par le bénéficiaire lors du dépôt de la demande de subvention et tout au long de l'instruction du dossier et par les échanges avec La Région Centre-Val de Loire.

Les destinataires internes des Données, dans la stricte limite de ce qui leur est nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions, sont :

- Les agents habilités de la Région (instruction, paie, contrôle)
- Les membres de la Commission plénière régionale
- Les autorités de contrôles
- Les prestataires sollicités pour avis

Les destinataires externes des données sont, dans la limite de ce qui est strictement nécessaire à leur contribution :

- Les membres participant au comité de suivi de l'Acte II de Démocratie Permanente

Il peut arriver ponctuellement à La Région Centre-Val de Loire d'avoir à transmettre certaines Données personnelles à des tiers :

- Lorsqu'une obligation réglementaire l'impose,
- A des fins de contrôle (Chambre Régionale des Comptes, DGFIP...),
- Lorsque La Région Centre-Val de Loire peut s'appuyer sur son intérêt légitime ou celui d'un tiers dans les conditions prévues par la législation après information préalable spécifique et possibilité de refus du bénéficiaire.

Les Données collectées par la Région Centre-Val de Loire sont hébergées en France.

Toutefois, la Région Centre-Val de Loire recourt à des prestataires qui hébergent les Données sur le sol de l'Union Européenne mais qui peuvent être soumis à une législation étrangère, notamment la société Microsoft. Pour en savoir plus sur les pratiques de Microsoft en matière de protection des Données, vous pouvez consulter le lien suivant : <https://privacy.microsoft.com/fr-fr/privacystatement>

Les Données personnelles des bénéficiaires ne sont conservées que le temps nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées ou celui prévu par la réglementation applicable.

Les Données relatives à l'instruction et au suivi de la demande de subvention sont conservées :

- 2 ans à compter de la notification du rejet si la demande de subvention est refusée ;
- 10 ans à compter du dernier acte de gestion clôturant le dossier pour toute aide attribuée ;

A l'issue de ces durées, les Données peuvent faire l'objet d'un archivage pour répondre aux obligations légales ou réglementaires ou à des fins probatoires. Sinon, les Données sont détruites et/ou supprimées ou font l'objet d'une procédure d'anonymisation.

Conformément à la Réglementation en vigueur, le bénéficiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses Données Personnelles ainsi que de celui d'en demander l'effacement (droit à l'oubli). Il dispose également du droit de s'opposer au Traitement de ses Données et d'en obtenir la limitation ou la portabilité dans la mesure où cela est applicable, sous réserve des motifs légitimes impérieux dont pourrait justifier la Région Centre-Val de Loire pour conserver ses Données.

Ces droits peuvent être exercés directement en justifiant de votre identité, par courrier au DPO de La Région Centre-Val de Loire, 9 Rue Saint-Pierre Lentin CS 94117, 45041 Orléans Cedex 1, ou par mail : contact.rgpd@centrevaldeloire.fr

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Situation donnant lieu à l'éligibilité :

- Jeune agriculteur ou Nouvel Agriculteur ou Apiculteur
- Exploitation certifiée en Agriculture Biologique (ou en conversion)
- Exploitation certifiée en SIQO (hors viticulture)
- Exploitation certifiée Plante bleue
- Exploitation certifiée HVE
- Exploitation membre du réseau DEPHY, d'un GIEE, d'un groupe « 30 000 », du programme « Herbe et Fourrages », d'un GDA engagé dans la transition agro-écologique.
- Exploitation engagée dans un contrat de prestation Chambre d'agriculture visant l'amélioration des performances sur les thèmes ci-après : Agriculture biologique, Biodiversité, Désherbage mécanique, Autonomie protéique
- Exploitation ayant réalisé un diagnostic bas carbone qui répond aux méthodes carbonées approuvées par le Ministère de la transition écologique dans le cadre du Label Bas Carbone (par exemple CAP'2ER® niveau 2, Carbon Extract, méthode Haies, plantations de vergers...) ou un diagnostic énergétique type DiaTerre;

Situation donnant lieu à une bonification du taux d'aide :

- Exploitation en Agriculture Biologique (ou en conversion) ou en SIQO (hors viticulture) ou Apiculteur
- Demande d'aide réalisée par un JA (jeune agriculteur) ou NA (Nouveau Agriculteur)

Engagement de l'exploitation dans d'autres démarches de progrès :

- CAP Transition Agri

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale à l'une ou plusieurs des dispositions concernant la conditionnalité des aides.

Fait à....., le.....

Nom et signature

Budget prévisionnel (ce budget doit être présenté en équilibre) :

Investissements	Montant HT	Financements	Montant HT
Par exemple : clôture, bâtiment, matériel, etc... : une ligne financière par grande catégorie de dépenses		Subvention CRCVL Prêt Partenaire Filière (exemple OP, chambres, etc...) Autre subvention Autofinancement	
Total		Total	



VOUS NE POUVEZ PAS COMMANDER VOTRE MATERIEL AVANT D'AVOIR EU LA CONFIRMATION DE LA SUBVENTION DU CONSEIL REGIONAL

Signature du représentant de l'entreprise agricole

Cachet de l'entreprise :

Avis de l'animateur :

- Favorable
- Favorable partiellement (préciser pourquoi et sur quels volets)
- Non sélectionné : à motiver

Annexe : liste des matériels éligibles au CAP filière

Investissements de modernisation (action A.3)

Moderniser les équipements & développer l'activité

• Tunnel et serres froide • Matériel de récolte : arracheuse multi-production (hors arracheuse pommes de terre de consommation) • Matériel de pose et de stockage des couronnes de gaine

Améliorer les pratiques culturales et favoriser la transition agro-éco

• Dispositifs de réduction des intrants : semis, travail du sol, récolte • Modulation de dose (équipement), • Outils de désherbage mécanique, thermique ou ultra localisé : bineuse, herse, désherbeur thermique, pulvérisateur par traitements ultra localisés..., • Robots (de semis, de désherbage, de récolte) • Filets de protection contre ravageurs • Semoirs, gyrobroyeurs, campagnole maraichère, palox de conservation, hangars de stockage matériel ; matériel d'agriculture de conservation (semis, couverts...) • Dérouleuse de paillage • Voile d'ombrage et arceaux

Favoriser la protection et la gestion de la ressource en eau

• Matériel de mesure permettant une utilisation optimale de la ressource en eau : station météo, sondes, capteurs, logiciels ou matériel de lecture • Matériel d'optimisation de l'irrigation et de l'utilisation d'eau : goutte à goutte, asperseurs, micro-aspersion, programmation et automatisation d'utilisation de l'eau, électrovannes...

Améliorer l'ergonomie

• Amélioration travail des salariés : charriots, microtracteurs, ... • Développement de productions mécanisées ou automatisées : dérouleuse de plastiques, assistance à la cueillette, robotisation
• Assistance électrique : brouettes électriques, bed-weeder...

Outils numériques de pilotage de la production

• Capteurs de température, humidité, besoin NPK, GPS dans la limite de 1 seul sur la durée du CAP (pack complet associé à matériel type bineuse : volant + GPS + installation + caméra) – hors abonnement
• Matériel sous serre : Fog système, déshumidificateur, écran d'ombrage, désinfection des solutions nutritives. Non éligible pour producteurs en OP dont le programme opérationnel comporte déjà ce type d'investissements.